



## Commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin

☎ : 04.70.59.73.51

e-mail : st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr

www.st-sylvestre-pragoulin.com

Suite à la réforme des règles de publicité des actes entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est supprimé et remplacé par la liste des délibérations examinées en séance.

Le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le secrétaire, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Maire et le secrétaire. Le procès-verbal du 20 juin 2024 sera consultable dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté soit en juillet 2024 (sur le site internet de la commune et mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie).

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL Séance du 20 juin 2024

*Les délibérations sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture au public.*

- ◆ Délibération n° 2024-44 – Cantine et garderie scolaire 2024/2025 – règlements et tarifs : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-45 – Participation transport scolaire 2024/2025 : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-46 – Révision 2025 des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-47 – Marché de travaux de restructuration et d'accessibilité de la mairie – avenant n° 1 au lot n° 14 (VRD) : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-48 – Marché de travaux de restructuration et d'accessibilité de la mairie – avenant n° 3 au lot n° 6 (menuiseries intérieures) : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-49 – Devis pour l'acquisition de mobilier pour la mairie : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-50 – Rénovation du logement communal au 6 place de la mairie : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-51 – Exonération de charges de la SAS GITES DE ST SYLVESTRE : **Approuvée**
- ◆ Délibération n° 2024-52 – Projet de déplacement d'un pylône télécom : **Approuvée**

Liste affichée à Saint-Sylvestre-Pragoulin, le  
Le Maire,  
Bernard MANILLERE

25 JUN 2024



Mairie 2 Place de la Mairie 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

Ouverture du secrétariat au public : lundi de 13 h 30 à 17 h 00 / mardi de 16 h 00 à 18 h 00  
mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 / vendredi de 08 h 00 à 12 h 00